

signaler que nous avons déjà donné notre appui au programme en cause, dans son ensemble. Naturellement, le plus tôt nous disposerons des renseignements requis pour que le Parlement agisse à cet égard, le plus tôt nous pourrons nous occuper de cette question.

Le très hon. M. Howe: J'aimerais ajouter un mot. Si je comprends bien, lundi prochain est le dernier jour pour la présentation des bills privés.

Sans doute, les intéressés présenteront-ils un texte législatif avant ce jour-là. Quant à ce texte, je ne sais trop quelle en sera la nature.

M. Coldwell: Puis-je poser une autre question? A-t-on songé à faire de ce projet une entreprise d'État, dont se chargeraient conjointement les provinces intéressées et le gouvernement fédéral?

Le très hon. M. Howe: Je suppose qu'on y a songé. Cependant, il s'agit là, de toute évidence, d'un projet où l'initiative privée est appelée à aménager le plus long pipe-line du monde et à édifier une clientèle dans des régions qui, jusqu'ici, n'ont utilisé le gaz que dans une faible mesure. L'organisation requise à cette fin déborde un peu le cadre des gouvernements.

M. McIvor: Je désire poser une question complémentaire au sujet du pipe-line. Les renseignements qu'on nous a communiqués signifient-ils qu'on a surmonté le plus grand obstacle à l'aménagement d'un pipe-line exclusivement canadien, soit l'obtention des fonds nécessaires à cet aménagement?

Le très hon. M. Howe: Je serais par trop optimiste si j'allais m'imaginer qu'on a surmonté cet obstacle. Cependant, je suis d'avis que les moyens actuellement mis en œuvre sont les meilleurs à employer pour assurer la partie financière de l'entreprise.

M. Fleming: Le ministre nous dira-t-il si le Gouvernement a offert quelque avantage aux deux sociétés en cause pour les inciter à conjuguer leurs moyens en vue de la réalisation de cette entreprise

Le très hon. M. Howe: La réponse est non, monsieur l'Orateur; on n'a demandé aucun avantage et aucun n'a été offert.

M. Applewhaite: Puis-je poser au ministre du Commerce une autre question; elle découle des réponses qu'il a déjà fournies. Peut-il dire à la Chambre si les pourparlers en vue d'un règlement, dont il a déjà parlé, auront des répercussions sur l'approvisionnement de la Colombie-Britannique en gaz naturel, et est-il en mesure de formuler quelque déclaration quant aux progrès réalisés à cet égard?

Le très hon. M. Howe: Il s'agit de projets distincts. C'est de la région de la Rivière-de-la-Paix sise en Colombie-Britannique et en Alberta que proviendra le gaz destiné à la Colombie-Britannique. Tout ce que je puis affirmer au sujet du projet de la côte Ouest, c'est qu'on a émis les permis d'exportation qui permettront d'aménager un pipe-line à gaz en vue de desservir la Colombie-Britannique. La demande d'exportation de gaz aux États-Unis a été présentée à la commission fédérale de l'énergie électrique des États-Unis il y a dix-sept ou dix-huit mois, et ceux qui veulent établir ce pipe-line souhaitent qu'une décision soit prise prochainement à ce sujet.

LE BLÉ

INTERPELLATION QUANT AU VERSEMENT DÉFINITIF À L'ÉGARD DE LA RÉCOLTE DE 1952-1953

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboia): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le ministre peut-il nous dire à combien s'éleva le versement définitif à l'égard de la récolte de blé de 1952-1953, et s'il sera effectué prochainement?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Je ne saurais répondre à aucune de ces deux questions, monsieur l'Orateur. Je vais me renseigner et j'espère pouvoir formuler une déclaration à ce sujet assez prochainement.

LE DUMPING

INTERPELLATION RELATIVE À LA RÉGLEMENTATION DÉCOULANT DE LA LOI MODIFIÉE.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question au ministre du Revenu national? Le ministre peut-il nous dire si l'on a édicté des règlements ou donné des directives sous l'empire du bill n° 29 adopté juste avant Noël? Dans le cas de l'affirmative, serait-il possible de déposer à la Chambre ces règlements ou directives?

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Je n'ai pas reçu avis de la question, mais je considérerai la question comme un avis; j'y répondrai le plus tôt possible.

CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH SUR DES QUESTIONS DE FINANCE

DEMANDE D'UNE DÉCLARATION—INVITATION À VENIR À OTTAWA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Le premier ministre peut-il dire quel progrès a accompli la conférence des ministres des finances, à Sydney, et si on y invitera les